

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02478
Numéro SIREN : 843 255 761
Nom ou dénomination : 4A

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2019 sous le numéro de dépôt 22298

SOCIETE 4A
SASU au Capital de 10 euros

Siège Social : 9 Rue du Chalet des Roses 06000 Nice

SIREN 843 255 761

* * * * *

Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire
Décisions ordinaires

Procès-verbal du 04 avril 2019

* * * * *

« Pour copie certifiée conforme à l'original »

L'an deux-mille dix-neuf, le 04 avril à dix-heures, la société **4A**, société de droit français dont le siège social est situé à 9 Rue du Chalet des Roses 06000 Nice, représenté par Monsieur ABDOURACHIDOV Mekhdi d'un montant de capital de 10€

- Actionnaire et propriétaire des 100 actions de la société et d'une valeur nominale 0.1€
- Et président de la société.

L'Actionnaire de l'entité **4A**, a sur la base des documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Et conformément aux statuts, pris les décisions portant sur les thèmes suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- L'affectation du résultat
- Poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital social
- Conventions réglementées et conventions courantes
- Questions diverses et formalités juridiques requises par la loi sur les sociétés

Première résolution

L'actionnaire approuve les comptes de cet exercice, présentant un niveau de capitaux propres de -225 €, un total bilan de 5 244 € et une perte comptable de 235 €.

Deuxième résolution

L'actionnaire décide d'affecter la perte de l'exercice au 31 décembre 2018, soit 235€ en totalité au report à nouveau.

Résultat de l'exercice	- 235,00
Réserve légale	-
Autre réserve	-
Report à nouveau	- 235.00
Dividendes	
Total Affectations	-235.00

Le report à nouveau, après affectation du résultat, est de -235 €.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Quatrième résolution

Conventions réglementées et conventions courantes : Absence de convention réglementée.

Cinquième résolution

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De toutes les décisions ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

L'Actionnaire

Monsieur ABDOURACHIDOV Mekhdi